

NOTE à l'intention des parents du Collège St Michel
Appel à solidarité – fabrication de masques de protection

Vous avez du tissu, des draps ou des essuies de cuisine ?

Vous avez du fil, une machine à coudre et des élastiques ?

Et surtout, vous avez du temps et de la volonté ?

Alors, ce message s'adresse à vous !

Comme vous le savez, la Belgique est en pénurie de **masques de protection**. Plus que jamais, citoyens et personnel soignant, ainsi que nos collaborateurs au sein des différents services, ont besoin de masques afin de se protéger du coronavirus...

Concrètement :

- Il faut laver vos tissus **avant** confection.
- Lavez-vous soigneusement les mains avant de vous mettre au travail et nettoyez vos outils (machine à coudre & accessoires).
- Suivez scrupuleusement les consignes du SPF Santé publique (ne prenez pas n'importe quel tuto trouvé sur Internet ou un texte reçu via via...)
- Ne confectionnez pas de masque si vous êtes vous-même souffrant.e
- Emballez-le soigneusement dans une enveloppe, un sachet fraîcheur ou tout autre emballage qui se ferme correctement

1. Comment coudre un masque de protection ?

Le SPF santé publique a mis en ligne un patron pour la fabrication de masques en tissu (voir le fichier PDF ci-joint).

- ⇒ [Cliquez sur ce lien pour visualiser le tuto en ligne.](#)
- ⇒ [Cliquez sur ce lien pour consulter les recommandations du SPF Santé publique sur la confection de masques de protection « faits maison ».](#)

Le SPF Santé publique a émis les recommandations suivantes :

- Différentes couches de tissu offrent une meilleure protection qu'une seule couche.
- Les essuies de cuisine offrent une meilleure protection que certains tissus en coton. La soie et les tissus synthétiques protègent moins bien.
- Des couches de tissu très épaisses rendent la respiration plus difficile et sont désagréables à porter longtemps. Evitez les masques épais qui vous font transpirer davantage, vous démangent car ils vous feront toucher (inconsciemment) votre visage.
- Assurez-vous que le masque buccal est bien ajusté autour du nez et du menton, vous devez respirer, tant par la bouche que par le nez, à travers le masque buccal.

- Le masque fonctionne comme une "mini taie d'oreiller". En bas, il y a une ouverture avec une couverture. Dans cette ouverture, un filtre remplaçable (des matériaux filtrants tels que le sac d'un aspirateur est une bonne idée) peut être glissé de manière à être bien maintenu en place.
- Les rubans sont suffisamment longs pour que le masque puisse être facilement noué et détaché. Le retrait du masque peut donc se faire avec les mains à une distance sûre de la tête.

Où déposer votre masque ?

Voir avec SPF Santé les points de dépôt (site SPF ou site info coronavirus)

Voir si l'hôpital situé sur votre commune ou la plus proche a mis un comptoir de dépôt à disposition.

Voir également avec votre commune si celle-ci a prévu une boîte à cet effet. Ceci lui permet de redistribuer à l'ensemble du personnel, avec en priorité les personnes qui sont **le plus en contact avec la population** (garderies, balayeurs, GEP, voirie...).

2. Comment utiliser correctement son masque :

- Lavez-vous soigneusement les mains à l'eau et au savon avant de toucher le masque.
- Ne touchez pas l'intérieur du masque. Vous pouvez reconnaître l'intérieur par sa couleur.
- Utilisez les extrémités des rubans pour manipuler le masque afin que vos mains restent le plus loin possible de votre visage.
- Ne portez le masque que lorsque cela est nécessaire. Dans le cas d'une isolation à la maison, par exemple, portez-le s'il y a d'autres personnes dans la même pièce.
- Stérilisez le masque buccal au moins une fois par jour en le lavant à 90 °C.

Suis-je entièrement protégée si je mets un masque de ce type ?

ATTENTION : Soyez attentif.ve au « faux sentiment de sécurité » qui peut être donné par le port d'un masque. En effet, ils sont **utiles** en phase « sortante », s'ils sont bien conçus et adaptés aux porteurs, car ils peuvent retenir les particules émises par son porteur. **Par contre, aucune donnée scientifique ne prouve leur efficacité en phase « entrante ».**

Le port de ceux-ci n'exclut donc en rien les mesures à respecter en termes d'éloignement social.

N'oubliez pas que les **muqueuses** (par ex. les yeux) sont également une **voie d'entrée potentielle**.

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration !!